

Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 7 décembre 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**Séance du lundi 14 décembre 2020**

**OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 -  
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LE BOURDET POUR LA RENOVATION DU SITE "LA MARAICHINE"**

**Titulaires présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

**Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Thibault HEBRARD à Jeanine BARBOTIN, Christine HYPEAU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à Anne-Sophie GUICHET, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA à Stéphanie ANTIGNY

**Titulaire absente suppléée :**

Noëlle ROUSSEAU par Dimitri SAUVAGE

**Titulaires absents :**

Anne-Lydie LARRIBAU, Elmano MARTINS, Rose-Marie NIETO, Philippe TERRASSIN

**Titulaire absent excusé :**

Jérémy ROBINEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Claire RICHECOEUR

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2020**

#### **OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LE BOURDET POUR LA RENOVATION DU SITE "LA MARAICHINE"**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 3 novembre 2020 de la commune de Le Bourdet sollicitant le PACT 2016-2018 pour la rénovation du site « La Maraichine ».

La commune de Le Bourdet a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 14 306,50 euros au titre du PACT 2016-2018 pour la rénovation du site « La Maraichine ».

Le coût total prévisionnel retenu des travaux s'élève à 28 613 euros Hors Taxe comprenant un autofinancement communal de 314 306,50 euros.

Le site de « La Maraichine » est constitué d'un sentier pédestre pédagogique et d'un bâtiment communal destiné à la stabulation hivernale de 16 bovins. Les travaux consistent à l'optimisation et la mise aux normes du bâtiment de stabulation et la réimpression des panneaux d'information du sentier pédagogique avec l'étude d'une version électronique.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2016-2018 aux enjeux d'un territoire soucieux d'une offre culturelle et touristique diversifiée et de qualité et aux enjeux d'un territoire en mutation.

Le Conseil d'Agglomération :

- Attribue une subvention de 14 306,50 € au titre du PACT 2016-2018 à la commune de Le Bourdet,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**